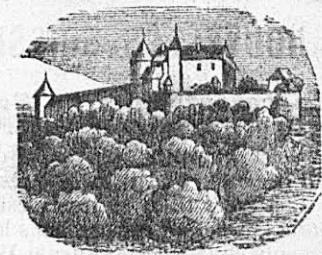




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : **L'ÉCHO LITTÉRAIRE**

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R.: BULLE, arr. 9⁰⁴ 12²⁷ (d. j. f. 15⁵⁰) 15⁴⁶ 20¹⁷. BULLE, dép. 6-- 10³⁰ 13¹⁵ (13⁵⁰) 17⁵⁵

ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 6.-
» . . . 6 mois » 3.-
Étranger . . . 1 an » 10.-
» . . . 6 mois » 5.50
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

ANNONCÉS

Canton de Fribourg . . . 20 cts.
Suisse 25 »
Étranger 30 »
Annonces mortuaires
et rétractations . . . 30 »
Réclames 50 »

S'adresser à Publicitas, S. A. suisse de publicité. (Cercle catholique, 1er étage)

Organisations agricoles.

Le Secrétariat des Paysans suisses a récemment communiqué les résultats de son enquête concernant la situation des associations agricoles de la Suisse au 1^{er} janvier 1920. Comme le même office avait élaboré une statistique analogue dix ans auparavant, il est possible de déterminer exactement aujourd'hui dans quelle mesure nos associations agricoles se sont développées au cours de ces dix dernières années.

Si l'on considère cette évolution du point de vue des associations, des syndicats et de la politique de ces divers organes, on ne peut se dissimuler l'essor remarquable qu'a pris cette branche si importante de notre économie nationale. Au cours de cette période, le nombre des sociétés locales a considérablement augmenté : au lieu de 6231 que l'on comptait en 1910, on en signalait, en 1920, 10,203. Il s'est donc créé, en ces dix ans, 4000 nouvelles associations agricoles, ce qui constitue une augmentation de 63,7 %. Ces progrès sont moins sensibles dans les associations destinées plus spécialement à la formation technique et professionnelle du paysan. 349 associations politiques se fondèrent, comptant plus de 53,000 membres. Or, en 1910, de semblables sociétés n'existaient pas du tout. Mais c'est encore dans les compagnies agricoles légalement constituées que se révèle la plus forte augmentation ; on comptait, en 1910, 5441 organes analogues, et en 1920, 8883 ; cette extension de 3443 correspond à 63,2 %. La progression est encore plus accusée dans le nombre des membres. En 1910, 216,733 propriétaires agricoles étaient sociétaires, tandis que en 1920, on en trouve 435,654, c'est-à-dire presque le double.

Mais ce sont en définitive les industries laitières qui détiennent le record : en 1920, les 3588 associations laitières et fromagères avaient 102,677 membres (en 1910, seulement 275 avec 77,277 membres). Ces sociétés sont à leur tour rattachées à des associations intercantionales qui, elles-mêmes, constituent entre elles un comité central. L'organisation formée par nos producteurs de lait est pour ainsi dire parfaite et sans lacune.

Dans l'élevage, des progrès identiques peuvent être signalés. Le nombre des sociétés d'élevage a passé en dix ans de 1263 à 1862. Les deux tiers de ces organes sont spécialisés dans l'élevage de la race bovine. Le reste s'occupe de l'élevage des chèvres, des chevaux, des porcs et des moutons. Il s'est même créé une société pour l'élevage des chiens bergers.

Le troisième groupe des sociétés agricoles est constitué par les associations pour l'écoulement et la vente des produits : il y en avait 675 en 1910 et 1020 en 1920. Les unes sont préposées à l'utilisation de la viande, les autres à celle du bois, du vin, des fruits, etc.

Les caisses d'épargne et de prévoyance à la campagne ont également passé de 139 à 265, tandis que les sociétés de production, dans lesquelles rentrent les distilleries, meuneries et boulangeries, marquent au contraire des progrès fort lents. Sur les 109 associations analogues existant aujourd'hui, 95 étaient déjà fondées en 1910. Il faut ajouter que les associations pour la distillerie voyaient diminuer et leur nombre et celui de leurs membres. Par contre, les associations pour le battage en grange ont passé de 133 à 269. Ce dernier phénomène montre qu'en maints endroits on a transformé les anciennes installations et que l'on a su profiter des progrès de la technique moderne. Les membres sont au nombre d'environ dix mille.

Accroissement aussi dans les sociétés pour l'amélioration des terrains (de 73 à 190), ainsi que pour les associations de pacage ou d'alpage (de 227 à 333) ; on signale 11,000 membres dans la première catégorie et 14,000 dans la seconde.

Mais si l'on veut se rendre compte, de façon tangible, des améliorations qu'a subies notre économie nationale, il suffit de consulter les statistiques concernant les compagnies d'assurances sur le bétail. Jusqu'en 1910, on ne disposait en Suisse que de 31 compagnies d'assurances sur les chevaux. Or, en 1920, à part 37 sociétés d'assurances analogues, on comptait encore 1281 sociétés d'assurances sur le bétail bovin, 33 pour les chèvres, 7 pour les porcs.

Ces quelques chiffres nous montrent à quel point notre agriculture s'est développée, tant au point de vue de l'intensité que sous le rapport surtout de l'organisation du travail.

La famine et le choléra en Russie.

La famine inspire les plus grandes inquiétudes au pouvoir bolchéviste. La presse, dans de nombreux articles, s'efforce à calmer les esprits, mais ne dissimule pas non plus la gravité de la situation. Ainsi, la « Biednota » constate que, dans la région si éprouvée de la Volga, il manquera près de deux millions de tonnes de blé. Pour toute la Russie, le déficit de la récolte atteint le chiffre formidable de 3 mil-

lions 480,000 tonnes de blé. Il faut remarquer que ce chiffre est précisément celui de la quantité de blé que le gouvernement soviétiste se proposait de ramasser sous la forme de l'impôt en nature, introduit récemment par Lénine. La « Biednota » écrit :

« Les paysans s'enfuient comme des possédés. Le bétail meurt. C'est la ruine complète. Si le secours n'arrive pas, il n'y aura pas pour le printemps prochain de bras pour labourer et ensemençer les Terres Noires. »

A Novgorod, la foule désespérée par la disette des vivres, a attaqué les magasins soviétistes ; les ayant trouvés tous vides, la foule s'est jetée sur les maisons habitées par les commissaires bolchévistes qui ont eu des difficultés pour échapper à la loi de Lénine.

L'épidémie de choléra se répand rapidement de Taganrod et de Rostof vers le sud. On a enregistré déjà plusieurs centaines de cas à Vladicaucase et à Tiflis. L'épidémie fait rage aussi sur le littoral de la mer Noire, surtout à Novorossisk. La lutte contre la maladie se poursuit très faiblement, car, outre le manque de médicaments, de linge et de produits de désinfection, le mauvais état sanitaire des villes contribue à la propagation de l'épidémie. Le personnel médical est peu nombreux et ne peut pas travailler avec l'énergie suffisante, étant exténué par les privations.

D'après les statistiques du commissariat du peuple pour l'hygiène, 60,000 cas de choléra ont eu lieu déjà depuis ce printemps en Russie des Soviets. Dans la région du Kouban, on enregistre chaque jour 700 cas de choléra en moyenne ; dans la région du Don, 947 ; dans le département de Voronège, plus de 500 ; dans le département d'Orel, 265 ; dans la région inférieure de Volga, 781 ; dans le département de Saratof, 1,500. La maladie sévit le plus cruellement dans les villes. Ainsi, à Rostof, meurent environ 4,500 hommes par jour ; à Astrakan et Saratof, il en meurt 50 à 70 par jour, et à Voronège jusqu'à 100 hommes par jour. A Moscou, on a enregistré 129 cas de choléra jusqu'au 1^{er} juillet.

Le correspondant du *Daily Express* télégraphie de Riga :

30 millions d'habitants de la zone, de familles russes, ayant mangé chiens, chats et rats quittent leurs demeures dans un effort désespéré pour trouver quelque lieu où la famine ne sévit pas. Cette émigration générale prend trois directions ; l'une vers la Sibérie, la deuxième vers la Russie du Sud et le Caucase et la troisième, la plus nombreuse, vers Moscou. Tout le bétail rencontré en route est dévoré et les stocks de grains consommés. Les hordes prennent d'assaut les trains et désorganisent le trafic ferro-

viaire. Il est fait appel à la troupe pour protéger les villes contre l'afflux des paysans affamés. On signale des combats entre les troupes et les foules, rendues désespérées par la faim.

Les limitations d'importation.

Les révélations de M Schirmer.

Du correspondant de Berne au *Démocrate* :

Dans le monde des affaires, on attribue une réelle importance aux véritables révélations faites mardi par M. Schirmer, à l'assemblée du Casino. Le chef du service des importations a indiqué qu'on accorde aujourd'hui des licences d'importation à quiconque, pourvu que l'importation achète de grandes quantités du même produit — du double au décuple — auprès de fournisseurs suisses. Jusqu'ici, le système paraît défendable et presque ingénieux. Où il cesse de l'être, c'est quand, de l'aveu même de M. Schirmer, le bureau des importations indique à l'importateur des adresses de fournisseurs suisses.

Car ces fournisseurs patentés par le bureau sont privilégiés par rapport à leurs concurrents. Immanquablement, nous allons voir nos industriels et nos négociants affluer en masse dans les bureaux de M. Schirmer, demander qu'on ne les oublie pas dans la distribution de la manne des commandes. Nos hommes d'affaires vont être transformés en solliciteurs, et peut-être en mendiants. Le Département fédéral de l'économie publique deviendra le grand dispensateur des commandes à l'industrie et au commerce, le véritable ordonnateur de la vie économique du pays. Nous avons connu ces jours fâcheux pendant la guerre. Il serait profondément regrettable qu'on y revint.

Ceci, parce que l'impartialité, comme la « neutralité morale » n'est pas de ce monde. En dépit des meilleures intentions, le fonctionnaire du service de M. Schirmer favorisera l'un ou l'autre fournisseur aux dépens de ses concurrents. Il suffira que la tête de M. Untel ne plaise plus à un rond-de-cuir pour que ses affaires s'en ressentent fâcheusement. De plus, on aboutirait fatalement, comme avant la guerre, à la corruption. Le fournisseur satisfait ne manquera pas, pour bénéficier plus tard de nouvelles faveurs, de faire de petits cadeaux au personnel du bureau. Cela commence par des pastilles de chocolat pour finir par des billets de cent, sinon de mille !

Voilà le beau régime auquel on nous convie. Nous avons de bonnes raisons de croire qu'il va provoquer dans le monde des affaires une levée de boucliers.

de fruits
20c, à fr. 2.10
5 litres, contre
ER, Distillerie
VII (Nidwald)
ALLEMANN
etour.
ENDRE
ie maison
en située au cen-
de BROC, avec
ente, atelier, tuilerie
a. buanderie, bassin
Publicitas S.A.,
2269 B.
e mobilier.
de dé.és, on ventra
liques) le samedi
à 1 h. 1/2, devant
les Postes et T6-
Broc, une certaine
mobilier. Paiement
L'exposant.
rendre
UX goretz
chez Léon Sey-
Vaulruz.
A.
63.
ferrées,
ux.
se
de sport,
ristes.
ns.
ou à louer
ard,
de charron
complet, moteur
an, etc.
Pierre Repond,
anteville.
adresse, à vendre
UX porcs
heroche
dans un petit mé-
e fille
cuisins et sachant
ublicitas Bulle

NOUVELLES SUISSES

La catastrophe de Bodio. Une vingtaine de disparus.

Voici quelques nouveaux détails sur la catastrophe de jeudi après midi. C'est vers 16 h. 40 que s'est produite l'explosion initiale, dans les bâtiments de la Société Nitrum-Werke, où travaillaient en ce moment 35 à 40 ouvriers, et qui ont été totalement anéantis.

Les bâtiments de la S. A. des carbures du Day, situés à proximité, ainsi que la villa de M. Strubin, ingénieur, ont été également abattus.

Ceux des usines électriques tessinoises, des Gothard-Werke et de la S. A. Motor ont également beaucoup souffert.

La fabrique de carbure du Day avait contracté une assurance d'un million de francs. Ce capital est réparti entre 5 compagnies d'assurances. Quant aux usines « Nitrum », elles sont assurées pour un capital de 4.452.500 fr.

Selon les derniers renseignements, le nombre des personnes qui ont trouvé la mort dans la catastrophe de jeudi est de 14. Sept autres, grièvement blessées, sont soignées à l'hôpital de Bellinzzone. Les autres blessés sont soignés à domicile. Le chiffre des dommages approche de sept millions de francs. On croit que la cause initiale de l'explosion serait le refroidissement d'un acide en préparation dans un mélange de benzine. Selon une autre version, ce serait l'éclatement d'une chaudière d'où le feu s'est communiqué à des réservoirs de benzine.

L'action allemande en Suisse.

— De la Gazette de Lausanne : On nous écrit de La Chaux-de-Fonds au sujet des efforts que fait actuellement l'industrie allemande pour s'emparer de notre marché en profitant de la crise :

« L'industrie allemande ne cherche pas seulement à s'introduire chez nous ; elle cherche surtout à attirer nos ouvriers en Allemagne, en leur offrant des salaires intéressants et surtout du travail à profusion.

» On nous raconte des histoires fantastiques concernant des offres qui auraient été faites à des fabricants d'horlogerie suisses, chômant actuellement, pour qu'ils veuillent aller s'établir, eux et notre industrie, en Allemagne.

» Quand les Allemands nous offriront à des prix 50 à 60 % meilleur marché que les nôtres les montres qu'on a fabriquées en Suisse jusqu'ici, Monsieur Schulthess et son Département

ment comprendront peut-être alors, mais un peu tard, à notre avis, qu'il est temps de faire baisser le prix de la vie en Suisse pour nous permettre de concurrencer l'étranger... »

Le chômage en Suisse. — D'après les chiffres que vient de publier l'Office fédéral du travail, le nombre des personnes atteintes par le chômage a diminué de 1079 depuis le dernier communiqué ; il se monte aujourd'hui à 129,077 au total. Toutefois, le nombre des chômeurs partiels a augmenté de 706 et accuse aujourd'hui 76 822, lorsque, pour les personnes en chômage total, on note une diminution de 1.784, ce qui porte leur nombre à 52.255. Ce dernier chiffre est resté stationnaire, à part quelques oscillations, depuis le début de juillet, tandis que les chômeurs partiels ont diminué de 11,300. Sur les 39.462 hommes en chômage total, 8,177 sont occupés à des travaux de chômage.

La diminution dans le chômage total se répartit principalement sur les groupes suivants : denrées alimentaires, 475 ; confections et industrie du cuir, 385 ; industrie textile, 283 ; personnel sans profession déterminée, 877.

Le trafic des gares suisses. — D'après les tableaux statistiques des C. F. F. pour 1920, voici le rang des principales gares suisses. Pour les marchandises, Bâle C. F. F. vient en tête avec 4,748,000 tonnes ; puis viennent Genève Cornavin, 1,010,000 tonnes ; Zurich, 819,000 ; Bâle-St Jean, 506,000 ; Schaffhouse, 474,000 ; Lucerne, 373,000 ; Romanshorn, 321,000 ; Chiasso, 307,000 ; Berne, 293,000.

Pour le trafic voyageurs, la palme revient à Zurich, avec 2,161,000 billets ; puis Berne, 1,036,000 ; Bâle C. F. F., 990,000 ; Lausanne, 865,000 ; Lucerne, 698,000 ; Winterthur, 601 mille ; Genève-Cornavin, 592,000 ; Bienne, 469,000.

Le caissier du Lötschberg. — L'enquête menée dans l'affaire Sidler a établi que les détournements commis par l'ancien caissier de la compagnie du Lötschberg étaient beaucoup plus importants qu'on ne l'avait tout d'abord supposé. A l'heure qu'il est, les vérifications accusent une somme de 400,000 francs.

Unterwald. — Trois écoliers ensevelis. — Deux instituteurs de Zurich avaient préparé, comme chaque année, avec un certain nombre d'élèves des écoles secondaires, des excursions dans la montagne. Vendredi matin, au cours d'une promenade, quelques garçons visitèrent une

grotte de neige qui sert d'abri au bétail en cas d'orage. A peine les écoliers étaient ils entrés que la grotte s'effondra, ensevelissant ceux qui s'y trouvaient.

On signale la mort des trois écoliers : Willy Brüttsch, Walter Schneider et Fritz Muller, tous domiciliés à Zurich, âgés de 14 à 16 ans.

Soleure. — La fête des gymnastes soleurois. — Samedi et dimanche se sont déroulés à Olten les concours de la fête cantonale soleuroise de gymnastique à laquelle ont pris part 1800 gymnastes représentant 62 sections. Il a été décerné au total 75 couronnes de laurier et 5 de chêne.

— Tragique noyade à Soleure. — Lundi après midi, à 2 heures, aux bains des femmes, à Soleure, une quarantaine de jeunes filles s'étaient rassemblées devant l'entrée, lorsque la passerelle qui conduit de ce lieu à la rive s'effondra. Tous les enfants tombèrent à l'eau.

Le nombre des victimes est de dix, dont 9 jeunes filles et un garçonnet de 3 ans.

Tessin. — Rixe mortelle. — Vendredi soir, à Briou, petit village des environs de Locarno, un nommé Bernasconi a tué à coups de couteau l'ouvrier Magetti, âgé de 52 ans. Le crime serait dû à des causes futiles.

A L'ETRANGER

FRANCE

Un gros incendie à Paris. Dix millions de dégâts.

Un incendie d'une violence inouïe a éclaté vendredi soir dans un magasin de décors de théâtres. Dix immeubles, magasins et chantiers, ont été atteints par le feu. Les dégâts s'élevaient à 10 millions de francs. On ne signale que deux blessés légèrement.

Ce que l'on offre à l'Irlande.

Selon le « Daily Mail », voici quelques-unes des principales concessions offertes à l'Irlande par le gouvernement britannique :

1. L'Irlande méridionale et l'Ulster auront chacun un gouvernement autonome analogue à celui de l'Afrique du sud.
2. Les deux gouvernements jouiront d'une complète autonomie fiscale.
3. Chacun des deux aura sur son territoire l'administration des douanes et de l'octroi.
4. Chaque gouvernement aura, comme les autres dominions, le droit de recruter certains corps de troupes territoriales.

tinguée mademoiselle Dulac. Placé en face de la jeune fille pour une mission qu'il soupçonnait devoir être extraordinaire, Charles Vergenne ne crut rien de plus habile que de se présenter lui-même en racontant son passé, en montrant simplement qu'il était.

Il n'ignorait pas les préventions, les dégoûts d'une femme du monde ; ces préventions, ces dégoûts, il fallait les faire tomber du premier coup, il fallait amener la confiance.

Et les choses arrivèrent comme il l'avait prévu.

En trouvant dans l'inspecteur de la Sûreté, dans l'aide qu'on lui envoyait, non point un moucharb douteux, vénal, cynique, mais un homme bien élevé, digne de sympathie, loyal, Germaine Dulac se sentit toute rassurée, toute confiante.

Elle répondit à la franchise de l'inspecteur par une franchise pareille, ne lui cachant rien des difficultés qu'ils auraient à vaincre, n'omettant aucun détail, découvrant ses soupçons, mettant son cœur à nu.

Au bout d'une demi-heure, Vergenne connaissait les familles Haller et Dulac, Félix, Fronville, Lévesque, comme s'il eût toujours vécu dans leur intimité ; il savait l'amour de son interlocutrice pour le fils du médecin victime du devoir, les déceptions de l'ancien conseil, les allures douteuses de Lévesque.

Le drame surtout, le drame de la rue Vau-

Une barrière douanière entre l'Ulster et l'Irlande méridionale paraît toutefois impossible.

On espère que les deux gouvernements s'entendront pour établir un système douanier et financier commun, qui, avec le temps, pourrait amener l'Irlande à l'unification sous un seul gouvernement.

En Haute-Silésie. A Krapowice, les Allemands tirent sur les contingents alliés.

Contrairement aux affirmations officielles, les troupes d'auto-défense allemandes en Haute-Silésie ne sont pas démobilisées, mais transformées en formations de volontaires, placées sous le commandement du général Hofer. Les effectifs de ces diverses organisations s'élèvent à 28 régiments renforcés par de l'artillerie et du génie.

On signale de fréquentes manifestations de ces formations contre les troupes interalliées. A Krapowice, 3000 soldats de l'« Orgesch », firent des distributions d'armes aux Allemands, puis se portèrent au devant de détachements interalliés au chant du « Deutschland über Alles ». La police allemande ouvrit le feu sur les soldats alliés, dont plusieurs ont été blessés.

ALLEMAGNE Enfants tués par la foudre.

Dans le Grand-Duché de Bade, quatre enfants qui s'étaient réfugiés sous un arbre pendant un orage, ont été atteints par la foudre et tués.

CANTON DE FRIBOURG

Marché-concours de taureaux.

— Les comités des fédérations fribourgeoises des syndicats d'élevage bovin, ainsi que la commission du marché-concours se sont réunis, le 15 courant, à Fribourg, pour fixer la date de l'assemblée générale des délégués des syndicats, ainsi que l'époque du marché-concours de taureaux à Bulle.

L'assemblée aura lieu le samedi 30 juillet, à 1 h. de l'après-midi, à l'hôtel de la Tête Noire, à Fribourg.

Le marché-concours est fixé sur les 7, 8 et 9 septembre prochain. De plus, suivant le nombre et la provenance des taureaux qui ont eu la fièvre aphteuse depuis le 1^{er} janvier 1921 et qui, par le fait, ne peuvent participer ni au marché-concours, ni être présentés dans les concours de districts, il sera probablement organisé un second marché à Bulle ou à Fribourg pour la classification de ces animaux.

Les éleveurs, dont les animaux ont eu la fièvre aphteuse depuis le 1^{er} janvier 1921, devront l'indiquer sur leur bulletin d'inscription.

Bonne pêche. — On a pêché dans le lac de Morat, en face de Montilier, un salut de 70 livres. La tête de ce géant d'eaux douces sera conservée.

girard vivait dans son imagination, imagination qui avait le privilège de représenter avec une intensité exceptionnelle les personnes et les lieux dont on lui parlait et d'en garder indéfiniment la mémoire.

Ce drame allait de la joyeuse rentrée de Félix Haller tenant à la main la lettre de Fronville au départ de Lévesque se sauvant avec le bracelet.

Tout de suite, sans qu'il l'avouât à mademoiselle Dulac, l'innocence du médecin apparut à son esprit ; ceci l'attachait encore davantage à un mystère dont la solution touchait non-seulement à de grands intérêts mais devait encore satisfaire la justice.

Physionomiste habile, l'inspecteur avait du reste été prevenu tout de suite en faveur du condamné qu'il s'agissait de sauver par la vue de Germaine Dulac, par la passion qu'elle avait mise dans son récit, il s'était dit, ce que s'étaient dit déjà bien des auditeurs de la Cour d'assises, que l'homme capable d'avoir gardé, malgré tout, l'amour d'une femme pareille à celle-là n'était certainement ni un homme ordinaire, ni un criminel. (A suivre.)

« FEUILLETON DE LA GRUYERE »

La Somnambule

PAR AUGUSTE GEOFFROY.

Mais mademoiselle Dulac, qui attendait avec impatience, le fit introduire immédiatement et l'emmena dans la serre où elle était plus sûre d'être à l'abri de toute indiscretion en même temps qu'elle restait bien à portée des gens de la maison dont il fallait éviter les commérages.

Mademoiselle Dulac partageait, cela se comprend du reste, les préjugés ordinaires du public contre la police ; elle fut donc étonnée de la parfaite aisance, du langage correct, du savoir vivre de l'inspecteur Vergenne.

Il faut dire qu'on l'avait bien servie, et que sans être une exception parmi ses collègues celui-ci avait des qualités rares en dehors des aptitudes particulières nécessitées par sa profession.

Fils d'un banquier ruiné vers 1895, Charles Vergenne s'était vu obligé de gagner sa vie et celle de deux jeunes sœurs restées à sa charge, alors que depuis son enfance il avait

l'existence insouciant, oisive d'un héritier de famille riche.

Son père et sa mère étaient morts après avoir satisfait leurs créanciers et en lui laissant un nom honorable, mais avec une instruction plus ou moins complète et une bonne santé comme seul patrimoine.

Charles, brutalement jeté dans la lutte pour l'existence, n'avait point reculé devant la peine, devant les devoirs nouveaux qui lui incombaient.

Il avait immédiatement songé à tirer parti de sa connaissance de Paris, des sociétés diverses qui s'y agitent, et il avait accepté l'emploi d'inspecteur de la Sûreté qu'un ancien ami de son père lui avait fait obtenir.

Plaçant ses deux petites sœurs, tout ce qu'il aimait au monde, dans une modeste pension de banlieue, il n'avait plus désiré que faire son devoir, se rendre utile, arriver à quelque chose.

S'il respectait ses chefs il en était encore plus apprécié ; on savait son histoire et les privations qu'il s'imposait pour élever ses sœurs, aussi lui réservait-on les affaires avantageuses quand il s'en présentait comme dans le cas actuel.

Son éducation, ses manières lui permettaient de pénétrer dans des milieux où d'autres inspecteurs eussent été impossibles ; c'était donc par une délicate attention que le Chef de la Sûreté l'avait choisi pour le mettre en rapports avec la si belle et si dis-

Congrès catholique suisse.

A l'occasion du cinquième Congrès catholique suisse et du quatre centième anniversaire du Bienheureux Pierre Canisius, un grand cortège a parcouru dimanche après midi les rues de Fribourg, qui comprenait une foule immense de participants venus de toutes les parties de la Suisse et notamment du canton de Fribourg, en présence d'une affluence énorme.

On remarquait particulièrement les évêques suisses accompagnés de Mgr. Maglione, archevêque de Césarée, nonce apostolique auprès de la Confédération suisse, les conseillers fédéraux MM. Motta et Musy, les présidents des Conseils d'Etat des Cantons catholiques de la Suisse, accompagnés de leur huissier et les autorités exécutives, législatives et judiciaires du canton de Fribourg; de nombreuses délégations d'étudiants catholiques avec leurs bannières, un groupe d'anciens gardes-suisse au Vatican, de nombreux corps de musique et un nombre énorme de sociétés catholiques. Les contingents lucernois, valaisans et soleurois étaient particulièrement nombreux. Les cantons d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald étaient aussi fortement représentés.

Après le cortège, qui dura près de deux heures, des discours furent prononcés par d'éminentes personnalités catholiques: pour la partie allemande par M. le conseiller fédéral Motta, par Mgr. Dr Gislter, de Coire, par M. Scheurer, conseiller national, de St Gall, par le professeur Dr Beck, de Fribourg; pour la partie française par M. le conseiller fédéral Musy, par M. von der Weid, conseiller d'Etat, de Fribourg, par M. Aeby, professeur à l'université de Fribourg, ainsi que par Sa Grandeur Mgr. Dr Besson, évêque de Lausanne et Genève.

La bénédiction pontificale a été donnée en terminant par Mgr. Maglione. A 9 heures a eu lieu l'illumination de la ville.

Honneur au courage. — Le Conseil d'Etat a délivré un diplôme d'honneur et une médaille de sauvetage au citoyen Aloys Perroulaz, à Fribourg, en récompense de l'acte de sauvetage accompli sur la Sarine le 25 juin écoulé, en faveur du jeune Albert Grangier, qui a failli se noyer.

Acte de reconnaissance. — Lors de son séjour à Fribourg, la direction du Cirque Knie a fait don de la somme de 1000 francs en faveur d'une œuvre de bienfaisance de cette ville. Le Conseil d'Etat a décidé de remettre cette somme à l'Orphelinat bourgeoisial.

La fanfare de Romont à Genève. — En présence d'un public nombreux et sympathique, la fanfare de Romont a donné samedi soir un concert, dans le jardin des Bastions, à Genève.

On a applaudi tous les morceaux avec une égale vigueur. On a fait une ovation au ténor Castella, qui a chanté le *Ranz-des-vaches*, accompagné par la fanfare.

Dimanche après midi, les musiciens romontois ont participé à une fête champêtre à la Croix-de-Rozon, où ils ont donné un concert.

GRUYÈRE

Musée gruyérien. — Le Musée gruyérien vient de recevoir un important envoi d'anciennes armes suisses, de tableaux et de portraits des XVI^{me} et XVII^{me} siècles, de vitraux historiques provenant de quelque église (du Pays de Vaud ou de la Savoie) dévastée aux temps de la Ré-

forme, de bois sculptés de la Renaissance, qui compléteront heureusement les collections déjà formées.

Parmi les armes, nous signalerons spécialement de belles hallebardes du XVI^{me} siècle, des espontons de Gardes-Suisse, d'anciennes épées des guerres d'Italie, une grande épée à une main et demie de lansquenet, un cabasset allemand richement gravé du XVI^{me} siècle, un lot très intéressant de morions et de bourguignotes (casques) des vieux régiments suisses, une magnifique armure complète du commencement du XVI^{me} siècle, de travail français, telle qu'en dut porter le dernier comte de Gruyère, et une série d'arquebuses à serpent et d'arbalètes de guerre à moufle et à cranequin, aux poinçons suisses, qui constitue un ensemble rare de ces vieilles armes, introuvables aujourd'hui.

La série des vieux portraits renferme un très beau portrait sur panneau de l'Ecole d'Holbein, un portrait sur verre de Félix V (Amédée VIII), le pape élu par le Concile de Bâle, une curieuse effigie de l'empereur Maximilien II, peinte en 1575, c'est à dire l'année même où le comte Michel de Gruyères se rendit à Augsburg pour remettre à ce prince le testament par lequel il lui légua les terres gruyériennes dont l'avaient dépouillé Berne et Fribourg.

A mentionner encore un grand triptyque, représentant *La Crucifixion* et *la Sainte-Trinité*, provenant de l'église de Bourg-Saint-Pierre, en Valais, avec les armoires de cette commune et celles d'une donatrice. Ces trois panneaux, qui rappellent la manière de Hans Fries, ont été peints en 1520 par un artiste qui s'est sans doute inspiré des œuvres de notre célèbre peintre fribourgeois, que l'évêque de Sion avait appelé en Valais vers la même époque et qui a dû y former des élèves.

Un brave. — Il y a environ quatre ans, nous annonçons la mort de M. Hippolyte Brulhart, un Gruyérien, tombé glorieusement au champ d'honneur pour la France.

M. Brulhart, se trouvait en France au moment de la déclaration de guerre. Indigné de la conduite des Empires centraux, il épousa la cause de la France; ne faisant pas de service dans l'armée suisse et n'écoulant que les sympathies qu'il ressentait pour cette noble France, il s'engagea comme volontaire dans son armée. Il fut incorporé dans le Régiment de marche de la Légion étrangère.

Sa belle conduite et sa bravoure le distinguèrent. Il fut décoré des deux *Fourragères* et cité deux fois à l'ordre du Régiment.

La dernière citation date du 17 mai 1917. En voici le motif:

« Bon soldat, très énergique, après avoir fait preuve d'un beau courage au feu, a été blessé pendant les opérations du 17 au 22 avril 1917. »

C'est le dernier combat auquel a pris part le héros et dans lequel, en somme, il a trouvé cette mort glorieuse qui est la plus belle pour un soldat. Pour couronner le dévouement sublime de cet héroïque combattant, le Gouvernement de la République française lui a décerné la médaille militaire, à laquelle aspirent tous les braves.

Cette médaille a été envoyée ces jours à sa famille et c'est le motif qui nous fait en causer.

La mémoire de cet enfant du pays nous honore et nous en sommes fiers. Nous présentons à sa famille en deuil toutes nos vives sympathies.

Le Cirque National suisse remporte d'immenses succès à Bulle.

Toutes ses séances amènent des foules de spectateurs qui s'en vont émerveillés, la plupart en promettant d'y revenir. Bien qu'il y eut deux représentations dimanche, au moins deux cents personnes ne purent trouver de place à la séance du soir. C'était une vraie cohue à la caisse. Les programmes de ces dernières séances n'ont fait qu'affirmer l'excellente renommée du Cirque Knie. Nos félicitations vont à tous les artistes qui ont fait des merveilles dans leur genre.

Equilibristes, jongleurs, danseuses et danseurs, cyclistes, gymnastes et cow-boys furent admirables. De sincères félicitations également à M^{me} Renz pour le beau travail fourni par son éléphant dressé. Nous félicitons aussi M. F. Knie, directeur, pour le résultat merveilleux auquel il est arrivé avec ses magnifiques pur-sang.

Ce soir mardi, on nous annonce une nouvelle représentation avec un superbe programme.

Mercredi et jeudi, nouvelles séances en matinée et en soirée.

Après les représentations du soir, il y aura des trains spéciaux dans les directions Broc, Monthovon et Châtel.

Que ceux qui n'ont pas eu l'aubaine d'applaudir la troupe Knie se hâtent donc.

Visite de rucher. — La Société d'Apiculture de la Gruyère organise pour lundi 1^{er} août une visite de rucher, avec démonstration, au Couvent de la Valsainte, avec départ de Bulle en autobus ou camion. Les sociétaires désirant y prendre part sont priés de s'inscrire auprès de M. Alfred Crotti qui donnera tous les détails nécessaires.

Accident de montagne. — Dimanche matin, à 1 h., un jeune homme de 25 ans, nommé Favre, de Pont (Veveyse), a fait une chute mortelle à la Dent de Corjon en cueillant des edelweiss.

Petite chronique. — Une chaleur toride sous un ciel implacable. Des gens haletant sous une température suffoquante... Une poussière brûlante sur les grandes routes... voilà qui semble être un peu le bilan de cette fin de juillet pour notre Gruyère.

Vraiment si notre cœur et notre raison restent dûment persuadés des charmes de l'été, nos sens se refusent à les concevoir...

Si ce n'est pour se procurer un peu de fraîcheur sous les ombrages de la forêt, il ne fait plus bon sortir la journée.

Par contre les promeneurs profitent des nuits sereines dont nous jouissons, nuits durant lesquelles nos routes poudreuses sont sillonnées par les automobiles, camions et véhicules de toutes sortes, transportant qui gens d'affaires, qui promeneurs, sociétés, écoles ou autres.

La circulation a été particulièrement intense ces derniers jours.

On nous écrit:

Bétail de boucherie. — D'après la *Revue suisse des marchés agricoles*, le mouvement de recul des prix du bétail de boucherie paraît enfin prendre son terme. De diverses parts, on signale une amélioration de l'écoulement, bien que l'offre reste encore importante. Le bétail de boucherie que l'on payait en 1919 de fr. 5 à 6 par kilo de poids vif a baissé depuis lors de plus de 60 %. Le porc valait alors de 6 à 8 fr.; aujourd'hui, on arrive à l'écouler à 2,60 fr. de poids vif, malgré l'interdiction d'importation.

Voici, par kilo vif, les prix signalés ces dernières semaines au journal précité. Ces prix concernent le canton de Fribourg:

I^{re} qualité II^{me} qualité:
Bœufs gras: 2.30 à 2.60 2.10 à 2.30
Vaches grasses: 2 à 2.30 1.70 à 2.—
Veaux gras: 3.10 à 3.50 2.90 à 3.20
Veau III^{me} qualité, de fr. 2.80 à 3.10
Porc gras de fr. 2.40 à 2.10

Malgré cette baisse énorme, nous payons encore très cher la viande.

Dans le canton d'Argovie, les paysans entreprennent eux-mêmes des abatages. On débite la viande à des prix raisonnables qui couvrent tout juste les besoins du propriétaire. Aussi la marchandise trouve-t-elle, comme bien on peut penser, un écoulement immédiat. L'exemple mérite d'être suivi. Les paysans rendraient un immense service à la communauté s'ils se mettaient à débiter en commun leur bétail superflu et à le vendre — enfin aux prix officiels, sinon plus bas — directement aux consommateurs.

Le Département d'hygiène publique et de police du canton d'Argovie a adressé à la Société cantonale des maîtres-bouchers une invitation formelle de réduire les prix de la viande, conformément à la baisse des prix du bétail constaté récemment.

Recettes pratiques.

Contre les piqûres d'abeilles et de guêpes.

Retirer le dard de l'insecte s'il est resté dans la plaie: laver ensuite avec de l'eau phéniquée ou de l'eau vinaigrée. L'eau additionnée de quelques gouttes d'ammoniaque ou l'eau sédative sont également efficaces. On peut encore baigner la partie malade dans la liqueur Van Swieten (un gramme de sublimé et une cuillerée d'alcool pour un litre d'eau). Lorsque la piqûre est très douloureuse, on ajoute quelques gouttes de laudanum à la lotion employée.

Madame Veuve Marie GARIN; Monsieur Fernand BERTHOUD, ainsi que toute la parenté, remercient bien sincèrement les Sections de Lausanne et de Bulle de la Fédération des Employés postaux, le Cercle des Arts et Métiers de Bulle, le Cercle radical de Charmey, la Société de Musique de Bulle et toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion du deuil cruel qui vient de les frapper en la personne de

Monsieur Alphonse GARIN
facteur retraité.

Docteur Herzog
BROC
absent.

A vendre

5000 pieds de foin de première qualité à enlever de suite.
BARBAS, Pinte des Vernes, Prigny.

Peigne à regain.

A vendre
un peigne à regain pour faucheurs à 2 chevaux, système Dsering
S'adresser à la forge Verdun, à Vuadens

Société d'Apiculture
Visite de rucher

(par camion ou autobus) au Couvent de la Valsainte, lundi 1^{er} août.
S'inscrire auprès de M. Alfred Crotti, à Bulle.
Voir les détails au communiqué.

Fin de Saison

**Nous vendons
tous les articles en couleur
et
tous les articles en toile blanche
avec**

GRAND RABAIS

Chaussures Modernes S. A. BULLE
Place du Tilleul
Téléphone 63.

Location d'Auberge

La commune de Grandvillard offre en location pour le terme de 6 ans, à partir du 1^{er} janvier 1922, son établissement public sous l'enseigne « L'AGNEAU. »

Les enchères auront lieu le **3 août prochain, à 14 heures**, dans une salle particulière du dit établissement. Les conditions seront lues avant les mises. Grandvillard, le 16 juillet 1921.

Par ordre: *Le Secrétaire.*

CABINET DENTAIRE H. DOUSSE

Chirurgien-dentiste

— BULLE —

reçoit de 9 à 12 heures et de 2 à 5 heures.

A Châtel St Denis, le lundi, reçoit de 10 à 12 heures et de 2 à 5 heures.

Pâturages à louer.

On offre à louer, par voie de soumission, l'estivage des Lappés, comprenant la gîte de l'Avoyère et les pâturages de la Granto, les Lappés, Félésimaz devant, la Chaux du Lappé. Chalets en excellent état, eau abondante. Cave à fromage à La Villette.

Pour tous renseignements, s'adresser à **M. Gendre, insp. forestier à La Villette**, auquel les soumissions seront adressées **d'ici au 15 août prochain.**

Stand de Rossinière

les 30, 31 juillet, 1^{er} et 2 août 1921

1^{er} TIR ANNUEL

du Pays-d'Enhaut.

Concours de groupes.

Prix et primes: 15,000 Francs.

Demandez le plan de tir.

Dimanche 31 juillet et le 1^{er} août

BENICHON

à Bellegarde et à La Villette.

BONNE MUSIQUE

Invitation cordiale.

Les tenanciers.

Framboises et Raisins rouges

sont achetés

au prix du jour.

GRANDE-GRUYÈRE S. A., BULLE

ci-dev. Etabl. J. BLANC.

A VENDRE

une belle nichée de

porcelets

de 8 semaines, chez G. Dunand, maréchal, Bulle.

A la même adresse une fauchense d'occasion à un cheval.

On prendrait

quelques pensionnaires

chez Mme Vve BERTHET, rue de Vevey, Bulle.

OCCASION

Bon potager

à 3 trous, avec bouillotte enivre, à vendre.

S'adresser: Grand'rue, 46, 1^{er} étage.

Mises publiques.

Samedi 30 juillet crt, dès les 2 h. de l'après-midi, l'hoirie GURTNER exposera à vendre aux enchères publiques, à l'auberge de la Croix-Blanche, à ALBEUVE, l'article 903ab de dite commune, soit

bâtiment

servant de forge, avec les accessoires.

Dr. BRUNSCHWIG

spécialiste

pour les maladies du nez, de la gorge et des oreilles

absent

jusqu'au 10 août.

On demande

une bonne fille

pour aider aux travaux du ménage.

S'adres. à Publicitas Bulle, sous P. 2477 B.

Le soussigné a l'avantage de porter à la connaissance du public qu'il a ouvert un

Magasin de légumes et primeurs.

à la rue de Grayères 125, Bulle, (près du Temple).

Se recommande

Alphonse MURITH

VACHER

sachant bien traire cherche place pour époque à convenir.

S'adresser à Publicitas, Bulle, sous P. 2481 B.



Place du Marché. **BULLE** Place du Marché

Mardi et mercredi, à 8 heures précises
(location dès 7 heures)

Grandes Représentations de Gala

avec même programme que lundi.

Fernando et son partenaire, jeux des matelots sur perche libre de 8 mètres de hauteur.

Doro et Alex, acte sensationnel sur double trapèze volant.

Carlo, jeu des gladiateurs romains.

Les trois célèbres **Cavallini** incomparables farceurs de cirque et la suite d'un programme complètement nouveau.

Tra ins spéciaux les deux soirs: départ de Bulle à 23 h 10 après la représentation dans chaque direction.

BULLE BROC BULLE-MONTBOVON BULLE CHATEL

MERCREDI après midi, à 3 heures précises

Grande Matinée de gala

spécialement réservée aux personnes habitant les environs de Bulle.

4 Offres avantageuses

Flanelette coton pour lingerie depuis 95 ct. le mt.

Cotonne pour tabliers dep. 1.50 le mt.

Chemises couleur pour hommes depuis 3.50 la pièce.

Toile pour lingerie depuis 90 ct. le mt.

Assortiment complet d'Articles pour Trousseaux aux derniers prix de baisse. Cadeau utile à tous fiancés.

Léopold Brunswick, Bulle.

Soumission.

Pour cause de départ, on offre à vendre le **Domaine de PRAZ DE MARD**, rière la commune de **La Tour-de-Trême** de la contenance de **25 poses environ** avec habitation, écurie et grange, le tout en bon état et bien situé.

Pour visiter, s'adresser au propriétaire et pour les conditions au **Bureau d'Affaires C. Duvanel**, à **Bulle**, chez lequel les soumissions devront également parvenir jusqu'au **10 août prochain, à 4 heures du soir.**

A louer

la 2^{me} fleurie

des Côtes à Bugnon, près de Pringy.

S'adresser à **Louis Bussard**, feu Simon, Pringy.

A vendre

une belle nichée de

petits porcs

âgés de 6 semaines, chez **Alfred Bussard**, aux Prays, Epagny.

ON DEMANDE

à acheter ou à louer

une maison avec grande et écurie et un pen de terre.

S'adresser à **Publicitas S. A., Bulle**, sous P. 2461 B.

Eau-de-vie de fruits

première qual. 20°, à fr. 2.20 le litre.

Envoi depuis 5 litres, contre rembours.

W. RUEGGER, Distillerie

Hergiswil (Nidwald)



Baume St-Jacques

de C. Trantmann, pharm., Bâle.

Prix, fr. 1.75

Spécifique vulnérable pour toutes les plaies en général: ulcérations, brûlures, varices et jambes ouvertes, hémorroïdes, affections de la peau, piqûres, dartres, coups de soleil. Se trouve dans toutes les pharmacies. — Dépôt général: **Phar. St-Jacques, Bâle.**

A VENDRE

un potager à pétrole à 2 trous, neuf, prix 18 fr.

S'adr. à **Publicitas Bulle**, sous P. 2457 B.